46

**Étude Dix : Distinction entre les Natures Humaine et Céleste**

* L’Image de Dieu dans l’Homme parfait
* Des catégories naturelles distinctes
* Rétablis à ce qui avait été « perdu »
* La Perfection de l’homme Jésus
* L’Homme Parfait dans l’Eternité
* Les Gloires Célestes et Terrestres séparées et distinctes
* Des anges présents mais invisibles
* Occasions des Manifestations
* Mortel et Immortel
* Justice et Faveurs de Dieu
* Election — Inconditionnelle ou Conditionnelle ?
* La Race Humaine : l’œuvre des Mains de Dieu
* L’Eglise Prédestinée
* Beaucoup d’Appelés, peu d’Elus
* Changement de Nature
* Engendrés, puis « Nés de l’Esprit »
* Les « Frères » et non le Monde appelés à la Gloire
* Notre Identité après la Résurrection

Le Plan magnifique de Dieu a pour but de rétablir l’humanité à la perfection humaine originelle qu’Adam a perdue à cause de sa désobéissance ; les membres de l’Eglise de Christ étant exceptés car Dieu les change de la nature humaine en une nature céleste. Certains pensent que tous ceux qui sont « sauvés » vont aux cieux, mais cela est loin d’être vrai. Ceux qui seront sauvés durant le Royaume Millénaire ; c’est-à-dire la plupart des humains ; auront la bénédiction d’une demeure parfaite sur Terre. Seuls, les membres de l’Eglise obtiendront une nature céleste.

Dieu va sauver, aussi bien l’Eglise que le monde, de la condamnation adamique par Jésus Christ (I Ti. 2 : 4 - 6), mais seuls, les membres de l’Eglise, ayant répondu à « l’appel céleste » de cet Age de l’Evangile, vont devenir « participants de la nature divine » (II Pi. 1 : 4).

**L’Image de Dieu dans l’Homme parfait**

Beaucoup de gens ne comprennent pas ce qu’est un homme parfait. L’homme a été créé parfait, à l’image de Dieu, possédant le sens de la justice, l’amour et la raison. C’est pourquoi, Dieu put dire à l’homme déchu : « Venez, je vous prie, et argumentons » (Es. 1 : 18). Bien sûr, la portée de ces qualités, dans l’homme, est fort inférieure à l’envergure des qualités de Dieu. Néanmoins, Adam fut créé parfait. Jésus aussi était un être humain parfait (I Ti. 2 : 5). Seuls Adam et Jésus étaient parfaits, personne d’autre (Ro. 3 : 10, 23).

Tout comme Dieu est maître de tout, il a aussi donné à l’homme la domination sur les animaux et toute la Terre. (Ge. 1 : 26). Cette domination de l’homme est décrite dans le Psaume 8, des versets 5 à 9 (ou 4 à 8, selon les traductions) : « […] Tu l'as fait de peu inférieur à un dieu, tu l'as couronné de gloire et de magnificence. Tu lui as donné la domination sur les œuvres de tes mains, tu as tout mis sous ses pieds, moutons et chèvres, bœufs, tous ensemble, et même les bêtes sauvages, les oiseaux du ciel et les poissons de la mer, tout ce qui parcourt les sentiers des mers » (Voir aussi Hé. 2 : 7 où l’apôtre, citant ce psaume dit : « Tu l'as fait un peu inférieur aux anges »). Dieu dit de sa création complète de l’homme que « cela était très bon » (Ge. 1 : 31).

Le fait, que l’homme ait été créé « de peu inférieur à un dieu (aux anges) », signifie que les humains ont un niveau d’existence un peu inférieur à celui des anges.

En Hébreux 2 : 7 - 9, l’apôtre Paul fait référence au Psaume 8 pour montrer que Dieu n’a pas oublié l’homme qui, au départ, avait été créé avec une gloire humaine et la domination sur la Terre. En effet, Dieu veut restaurer les hommes à cette gloire. Il voulait que l’Homme soit le roi de la Terre. Bien que l’homme ait perdu ce privilège à cause du péché, et qu’il ne lui ait pas encore été rendu, le programme de Dieu, pour ce rétablissement, a déjà commencé. Jésus, par sa mort, a fourni le prix de la rédemption du monde. Jésus avait été fait « de peu inférieur aux anges » pour qu’ainsi, il puisse goûter « la mort pour tous », et devenir la rançon de l’homme en se substituant à Adam (Hé. 2 : 9).

**Des catégories naturelles distinctes**

Etre inférieur en rang ou en degré, ne signifie pas une perfection moindre. Une créature peut être sur un plan d’existence inférieur mais être aussi parfaite. Voyez le tableau, qui suit, et qui illustre les différents rangs de la création.

47



Le cuivre le plus pur sera toujours inférieur en rang à l’or pur et une herbe magnifique sera toujours moins complexe qu’un arbre. Même le minéral, du plus haut degré, est inférieur à une plante car la plante a la vie. De même, l’arbre le plus majestueux est inférieur à n’importe quelle bête car les bêtes ont un degré d’intelligence mais la bête la plus intelligente est encore inférieure à l’homme. En ce qui concerne la nature humaine parfaite, elle est de peu inférieure aux anges dont elle est distincte. Sur le plan céleste, la nature divine est la plus élevée, étant supérieure à toutes les autres natures célestes comme celle des séraphins, des chérubins, etc.

**Rétablis à ce qui avait été « perdu »**

A l’origine, l’homme fut créé parfait, à l’image de Dieu. Après avoir péché, le caractère de l’homme et sa force physique commencèrent à se détériorer. Avant le Déluge, l’espérance de vie des hommes était de plusieurs centaines d’années. Après le Déluge, et durant tous les siècles qui suivirent, l’homme vécut de moins en moins longtemps. Au début du vingtième siècle, un fort taux de mortalité infantile, amena même l’espérance de vie à environ 30 ans ! Aujourd’hui, même avec des médicaments, l’espérance de vie mondiale est, seulement, de 66 ans.

Cependant, l’humanité, quelque dégradée qu’elle soit, sera ramenée à la perfection de l’esprit et du corps durant le Règne Millénaire de Christ. En effet, parce que Jésus est mort pour « sauver ce qui (l’homme) était perdu » (Lu. 19 : 10), l’humanité retrouvera la perfection. Les humains ne deviendront pas des êtres célestes, vivant dans les cieux, car ce n’est pas ce qu’ils ont perdu. Par Adam, ils ont perdu la perfection terrestre. Ce qu’ils retrouveront par Christ, c’est la perfection humaine et une demeure parfaite sur Terre : un paradis terrestre.

Etant donné que notre Seigneur Jésus était un être céleste, il dut être fait « chair » (Jn. 1 : 14) pour se substituer à Adam et devenir le prix de la rançon pour les pécheurs. Il « s'est dépouillé lui-même […] en devenant semblable aux hommes […] » (Ph. 2 : 7, 8). Le but de Jésus, en venant sur Terre, n’était pas de venir en aide aux anges mais de sauver la race humaine. Aussi, il fut changé en être humain, devenant la « postérité d’Abraham » (Hé. 2 : 16). Ayant été, volontairement, « obéissant jusqu'à la mort », en donnant sa vie en rançon pour tous, « Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom » (Ph. 2 : 8, 9). A sa résurrection, Jésus-Christ « s'est assis à la droite de la majesté divine dans les lieux très hauts » étant devenu « d'autant supérieur aux anges qu'il a hérité d'un nom plus excellent que le leur » (Hé. 1 : 3 - 5).

**La Perfection de l’homme Jésus**

Comme nous l’avons vu, les natures divine, angélique et humaine sont séparées et distinctes. Jésus ne prit pas la nature angélique, mais il prit la nature humaine ; non pas la nature

48

humaine déchue et imparfaite, mais la nature humaine parfaite, pleine d’énergie. Il était « saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs » (Hé. 7 : 26). Jésus ne pouvait être le prix correspondant (une rançon) de la vie perdue de l’homme parfait Adam, qu’en devenant un homme parfait (I Ti. 2 : 6). La Loi, que Dieu avait donnée à Moïse, était à la mesure des capacités d’un homme parfait. En observant parfaitement la Loi, Jésus prouva qu’il n’était pas sous la condamnation et qu’il avait donc le droit de vivre.

Jésus n’était, en aucun cas, un mélange de deux natures : céleste et humaine. Il avait abandonné sa nature céleste pour être fait « chair » dans Marie. A l’âge de trente ans, il offrit sa vie humaine en consécration à son baptême. Alors, « les cieux s’ouvrirent » (Mt. 3 : 16) et, sous la forme d’une colombe descendant sur lui, il reçut le Saint-Esprit. Si le sacrifice de sa vie humaine était mené, fidèlement, jusqu’à la fin, Jésus recevrait la nature céleste. Il se rendit « obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix ». Puis, à sa résurrection, il fut élevé à la nature divine et un nom, qui est « au-dessus de tout nom » lui fut donné (Ph. 2 : 8, 9). Jésus a changé deux fois de nature mais, à aucun moment, il n’a eu deux natures en lui.

**L’Homme Parfait pour l’Eternité**

Jésus a sacrifié l’équivalent de ce qui avait été perdu, c’est-à-dire, la vie humaine parfaite (Luc 19 : 10). Le sacrifice de Jésus permit d’enlever la condamnation à mort de la race humaine, lui donnant la possibilité d’obtenir une glorieuse nature humaine parfaite. Dans le Royaume, les parfaites facultés et pouvoirs de l’être humain parfait, seront utilisés brillamment dans divers domaines. Les connaissances humaines, de même que les compétences, seront grandement accrues, sans toutefois, amener un changement de nature. L’homme utilisera, en fait, la totalité de ses capacités, étant béni pour l’éternité mais restant toujours un être humain.

Quand Jésus était un homme, il était un exemple de la nature humaine rétablie à sa perfection. Depuis sa résurrection, Jésus est un exemple de la glorieuse nature divine à laquelle les membres de l’Eglise participent à leur résurrection.

Puisque l’œuvre principale de cet Age de l’Evangile est le développement de l’Eglise, les épitres des apôtres sont consacrées à la préparation du « petit troupeau ». Cependant, il ne faudrait pas en conclure que le Plan de Dieu se termine avec l’Eglise. De même, nous ne devrions pas supposer que toutes « les plus grandes et les plus précieuses promesses » (II Pi. 1 : 4) faites aux vainqueurs de l’Eglise, sont destinées à toutes les bonnes personnes. Dispensant, « droitement la parole de la vérité », (II Ti. 2 : 15), nous reconnaissons qu’il y a une claire différence entre l’offre de la nature divine, faite à l’Eglise, et celle de la nature humaine parfaite, durant le Royaume Millénaire, faite au reste des humains.

**Les Gloires Célestes et Terrestres séparées et distinctes**

Certains croient que, parce qu’ils ne comprennent pas ce qu’est un être céleste, par conséquent, cela doit être un mythe, une superstition. Mais, Paul dit que l’homme naturel ne peut pas comprendre les choses spirituelles parce qu’elles sont « une folie » pour lui (I Co. 2 : 14). L’apôtre explique que « toute chair n'est pas la même chair ; mais autre est la chair des hommes, autre celle des quadrupèdes, autre celle des oiseaux, autre celle des poissons ». Il dit qu’il y a aussi « des corps célestes et des corps terrestres ; mais autre est l'éclat des corps célestes, autre celui des corps terrestres » (I Co. 15 : 39, 40).

49

Nous pouvons, peut-être, imaginer ce qu’est la perfection humaine mais la gloire céleste ne peut être saisie que par l’œil de la foi. Jésus dit, à ce sujet : « Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'Esprit est Esprit […] Le vent souffle où il veut, et tu en entends le bruit ; mais tu ne sais d'où il vient, ni où il va. Il en est ainsi de tout homme qui est né de l'Esprit » (Jn. 3 : 6 - 8). Un être spirituel est comme le vent : invisible. Comme Jean le dit, nous ne pouvons décrire « ce que nous serons » mais nous pouvons seulement dire que « nous serons semblables à lui » (I Jean 3 : 2).

La nature du Fils de Dieu fut changée deux fois mais ceci est une exception, qui a servi à un dessein particulier dans le Plan de Dieu. Les anges furent créés en tant qu’êtres célestes et, sans aucun doute, ils le resteront toujours. Ainsi, pour ce qui concerne la Terre, les êtres naquirent humains et ils resteront des êtres humains lorsqu’ils obtiendront la vie éternelle dans le Millénium. L’appel de l’Eglise à la nature divine est ; comme pour ce qui est des changements de nature de Jésus : une exception.

La création terrestre de Dieu est riche d’une beauté et d’une variété presqu’infinies. Rétablie à la perfection, toute la création sera encore plus glorieuse. Cependant, la gloire céleste surpassera encore tout ce que l’on peut imaginer.

**Des anges présents mais invisibles**

Les anges peuvent être, et le sont d’ailleurs souvent, présents mais invisibles. En effet, David dit : « L'ange de l'Éternel campe autour de ceux qui le craignent » (Ps. 34 : 7 ou 8, selon les traductions) et Paul explique : « Ne sont-ils pas tous des esprits au service de Dieu, envoyés pour exercer un ministère en faveur de ceux qui doivent hériter du salut ? » (Hé. 1 : 14). Les anges ont aussi protégé le peuple de Dieu dans les temps anciens. Le serviteur d’Elisée avait peur parce que, lui et Elisée, étaient entourés d’une troupe de Syriens. Alors, Elisée pria Dieu pour qu’il ouvrît les yeux du jeune homme. Il fut exaucé et le jeune homme put voir les montagnes environnantes pleines de chevaux et de chars de feu (II Rois 6 : 11 - 17).

Les anges sont des esprits, non des humains. Cependant, ils ont la capacité de se matérialiser en êtres humains, apparaissant comme tels. Un ange apparut à Gédéon sous la forme d’un homme, mais il se fit connaître ensuite. Un ange se présenta aussi aux parents de Samson qui crurent qu’il s’agissait d’un homme jusqu’à ce qu’il montât au ciel dans une flamme (Juges 6 : 11 - 22 ; 13 : 20).

**Occasions des Manifestations**

En certaines occasions, les anges se manifestèrent dans un état lumineux et glorieux. Par exemple, il est dit de l’ange, qui avait poussé la pierre, fermant le sépulcre de Jésus, que « son aspect était comme l'éclair » (Mt. 28 : 2, 3). Daniel aperçut un ange dont les yeux « étaient comme des flammes de feu » et les bras et les pieds « ressemblaient à de l'airain poli » (Da. 10 : 6). Saül (Paul) eut un aperçu de Jésus ressuscité, « dont l’éclat surpassait celui du soleil » (Ac. 26 : 13).

Les hommes, qui voyageaient avec Saül, ne virent pas Jésus ressuscité, mais ils entendirent sa voix (Ac. 9 : 7). Les hommes, qui étaient avec Daniel, ne communiquèrent pas avec l’être glorieux que Daniel décrit mais, saisis d’une grande frayeur, ils prirent la fuite pour se cacher (Da. 10 : 7 - 19). Durant les quarante jours, avant son ascension, Jésus ne fut vu que, quelques fois, en chair, et souvent, ne fut pas immédiatement reconnu par ses disciples. Les êtres célestes sont vraiment glorieux par nature et invisibles aux hommes sauf lorsqu’ils apparaissent en de spéciales occasions ou que les humains ont eu les yeux ouverts pour les voir.

50

Ainsi, nous voyons que les natures humaine et céleste, sont distinctement séparées. Les Ecritures ne donnent aucun cas d’un être humain qui serait devenu, naturellement, un être céleste. Les exceptions sont Jésus et son « petit troupeau » de disciples fidèles qui sont glorifiés dans le but de bénir le monde pendant le Millénium (Luc 12 : 32 ; Ph. 2 : 8 - 11 ; Ro. 2 : 7).

**Mortel et Immortel**

« Mortel » se rapporte à l’état d’un être qui est dans une condition où la mort est possible. « Immortel » signifie que l’être est dans une condition dans laquelle la mort est impossible. Ces distinctions sont en accord avec les espérances qui sont différentes selon qu’il s’agit des humains, qui ont des promesses terrestres, ou des membres de l’Eglise, qui deviendront des êtres spirituels ayant la nature divine, et qui ont donc des promesses célestes.

Quand Adam fut créé, il n’était pas immortel. S’il l’avait été, alors, Dieu ne lui aurait pas dit : « Le jour où tu en mangeras, tu mourras » (Ge. 2 : 17). Adam fut créé parfait mais il était dans une condition où la mort était possible. La vie d’Adam était, en fait, maintenue par « tout arbre ayant en lui du fruit » (Ge. 1 : 29, 30) et elle était dépendante de son obéissance envers son Créateur.

Les anges sont aussi des êtres mortels. Leur vie dépend de leur fidélité à Dieu. Ceux qui se sont rebellés contre Dieu, et qui ne se sont pas réformés, seront, finalement, détruits. La preuve que les anges sont mortels se trouve dans les Ecritures où il est dit qu’au temps approprié, le diable, qui est l’un des chefs des anges, sera détruit (Hébreux 2 : 14). La vie des humains et des anges sera, toujours, liée à leur obéissance envers notre Dieu aimant et sage. Nulle part, dans la Bible, nous ne trouvons l’idée que les anges ou l’humanité rétablie soient immortels ou le deviendront.

L’immortalité implique la possession de la nature divine. A l’origine, seul, Jéhovah, était immortel. Par la suite, notre Seigneur Jésus reçut l’immortalité quand il fut élevé à la nature divine. Enfin, l’Eglise de Christ, la recevra aussi lorsqu’elle sera glorifiée (Jn. 5 : 26 ; II Pi. 1 : 4 ; I Co. 15 : 53, 54).

Les pécheurs, qui ne voudront pas se réformer, aussi bien humains qu’êtres spirituels, seront détruits. Tous les autres, mortels ou immortels, vivront à jamais, dans le bonheur et l’amour. Les immortels, les saints en gloire, auront la vie en eux-mêmes (Jn. 5 : 26). Pour les hommes mortels, qui auront fait l’expérience du mal et qui seront devenus parfaits, la vie éternelle leur sera fournie avec le « droit à l'arbre de vie » (Ap. 22 : 14).

La compréhension du sens biblique des termes « mortel » et « immortel », anéantit la base même de la doctrine du tourment éternel. Dieu n’a pas créé l’homme immortel, pour qu’il ne puisse pas être détruit. C’est le mensonge que Satan dit à Eve : « Vous ne mourrez point » (Ge. 3 : 4). Ceux, qui pèchent de plein gré, ne seront pas gardés en vie éternellement, dans un endroit quelconque pour être torturés. Ils mourront simplement, et ne se réveilleront jamais. Ils ne seraient certainement pas heureux dans une société juste et il est donc miséricordieux de les détruire dans la « seconde mort » (Ap. 21 : 8).

**Justice et Faveurs de Dieu**

La Justice n’exige pas que Dieu accordât à toute sa création les mêmes privilèges. Dieu avait le droit d’élever son Fils à la nature divine, comme il a le droit de donner la nature divine aux fidèles disciples de Jésus, sans pour autant, étendre la même offre à tous les autres humains et aux anges dans les cieux.

51

La Justice ne réclame pas d’élever tous les différents niveaux de vie car cela impliquerait de donner l’immortalité aux bêtes et aux insectes ; ce qui serait absurde. Dieu est le Souverain, et il a le droit d’accorder ses grâces quand, où et à quiconque sa Sagesse le lui suggère. En effet, comme l’apôtre Paul le dit : « O homme, toi plutôt, qui es-tu pour contester avec Dieu ? Le vase d'argile dira-t-il à celui qui l'a formé : Pourquoi m'as-tu fait ainsi ? Le potier n'est-il pas maître de l'argile, pour faire avec la même masse un vase d'honneur et un vase d'un usage vil ? » (Ro. 9 : 20, 21).

Toute la nature, animée et inanimée, proclame la gloire et la diversité de la Puissance et la Sagesse divines. Tel que le dit David : « Le ciel raconte la gloire de Dieu, la voûte céleste dit l'œuvre de ses mains » (Ps. 19 : 2 ou 1, selon les traductions), et ceci, dans une grande beauté et variété.

Une faveur ne devrait jamais être considérée comme une récompense justement méritée. Dieu a manifesté son grand amour pour ses créatures par des flots de grâces imméritées. Chaque jour, où nous sommes en vie, est une faveur. C’est par la grâce de Dieu que nous sommes des humains, qui peuvent l’adorer, et non des bêtes. Il nous donne une grâce encore plus grande dans le rétablissement à la vie éternelle qui avait été perdue à cause du péché. Notre reconnaissance déborde lorsque nous considérons l’invitation à devenir membre de l’Epouse de Christ et partager la nature divine avec Jésus, notre Seigneur et Roi (Ap. 21 : 9 ; Ps. 45 : 10 - 17).

Tout comme un homme ne peut aspirer à devenir un ange, un ange n’a pas le droit, non plus, de désirer obtenir la nature divine. Ce sont des choses qui n’ont jamais été offertes. Cependant, Lucifer voulait devenir comme Dieu, c’est ce que nous apprend Esaïe : « Te voilà tombé du ciel, Astre brillant, fils de l'aurore ! […] Tu disais en ton cœur : Je monterai au ciel, j'élèverai mon trône au-dessus des étoiles de Dieu » (Es. 14 : 12 - 15). Mais, Satan sera détruit au temps approprié de Dieu. Bien que ce soit Dieu qui détermine le degré d’abaissement ou d’élévation, le principe est : « quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé » (Lu. 14 : 11).

**Election — Inconditionnelle ou Conditionnelle ?**

Le sujet de « l’élection », tel qu’il est enseigné dans les Ecritures, a provoqué beaucoup de disputes et malentendus. Certains disent que l’élection est inconditionnelle, arbitraire, et d’autres qu’elle est soumise à des conditions. Il y a du vrai dans les deux points de vue. Une élection, de la part de Dieu, exprime son choix pour un certain but, une charge, une condition. Ainsi, il a élu ou choisi, certaines de ses créatures pour qu’elles soient des anges, des humains, des oiseaux, des insectes, etc. La vie, sur quelque plan que ce soit, est une faveur de Dieu.

Dieu décida d’avoir une Eglise, dont les membres seraient choisis parmi la race humaine. Ils devaient, cependant, remplir les conditions déterminées par Dieu qui leur donnerait, alors, l’immortalité. « Ainsi donc, cela ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde » (Ro. 9 : 16). Il est le « Potier » et nous sommes « l’argile » (Ro. 9 : 20, 21). Il peut faire un vase d’honneur ; comme la nature divine ; un vase de moins d’honneur, ou un vase de moindre honneur encore.

« Ainsi parle l'Éternel, le Saint d'Israël, et son Créateur : Veut-on me questionner sur l'avenir, me donner des ordres sur mes enfants et sur l'œuvre de mes mains ? C'est moi qui ai fait la terre, et qui sur elle ai créé l'homme ; c'est moi, ce sont mes mains qui ont déployé les cieux, et c'est moi

52

qui ai disposé toute leur armée […] ainsi parle l'Éternel, le Créateur des cieux, le seul Dieu, qui a formé la terre, qui l'a faite et qui l'a affermie, qui l'a créée pour qu'elle ne fût pas déserte, qui l'a formée pour qu'elle fût habitée : Je suis l'Éternel, et il n'y en a point d'autre » (Es. 45 : 11, 12, 18).

Est-ce qu’il ne serait pas présomptueux, de la part de quiconque, de dicter à Dieu ce qu’il doit faire ; Lui qui a formé la Terre pour qu’elle soit habitée ; ou de lui dire qu’il est injuste de sa part de ne pas donner la nature divine à tous les hommes ? Nous devrions, plutôt, regarder humblement dans les Saints Ecrits, pour comprendre son Plan et apprécier ses faveurs imméritées.

**La Race Humaine : l’œuvre des Mains de Dieu**

La race humaine est l’œuvre des mains de Dieu. David explique que l’homme a été « couronné de gloire et de magnificence » lorsqu’il fut créé et que « la domination » sur la Terre lui fut donnée (Ps. 8 : 4 - 8, ou 5 - 9, selon les traductions). L’apôtre Paul explique que l’homme, à la résurrection, pourra revenir à « l’éclat » du corps terrestre. Pour les membres de l’Eglise, ils auront « l'éclat des corps célestes » car ils recevront un corps spirituel (I Co. 15 : 38 - 44). L’apôtre Pierre résume ce qu’avaient dit les prophètes à propos des « Temps du Rétablissement » (Ac. 3 : 19 à 21), disant que les humains seraient rétablis à la glorieuse perfection que possédait Adam à l’origine.

Non seulement la société sera magnifiquement harmonieuse, mais la Terre, elle-même, sera un Paradis édénique. L’homme ne mangera plus du pain à la « sueur » de son visage (Ge. 3 : 19), mais la Terre « donnera sa production » (Ez. 34 : 27). Une fois que les humains auront atteint la perfection, ils développeront toutes leurs capacités jusqu’à leur maximum. Ils n’auront pas le désir d’avoir une autre nature ou un autre habitat. Ils seront totalement ravis et satisfaits.

**L’Eglise Prédestinée**

L’Eglise, le Corps de Jésus, est une exception dans le Plan de Dieu pour l’humanité. En effet, même « avant la fondation du monde », Dieu prédestina la justification, la sanctification et la glorification de l’Eglise (Ep. 1 : 4, 5). Dieu détermina que les membres de l’Eglise seraient « semblables à l'image de son Fils » et qu’ils seraient cohéritiers avec lui durant le Royaume Millénaire dans le but d’établir la justice et une paix universelle sur Terre (Ro. 8 : 28 - 31).

Dieu a prédestiné l’élection d’une Eglise mais il n’en a pas prédestiné les membres individuellement. Il a décidé que l’Age de l’Evangile serait le temps départi à la préparation des membres de l’Eglise. Il a aussi prédestiné que, dans le but de se qualifier pour obtenir les bénédictions promises, les membres potentiels devraient développer leur caractère et être « remplis du fruit de justice » (Ph. 1 : 11). De plus, la préparation de ceux qui triomphent du monde (I Jn. 5 : 4, 5) devrait être achevée au moyen d’épreuves de la foi et du sacrifice de tous les privilèges terrestres, et ceci, « jusqu’à la mort » (Ap. 2 : 10, 11, 17).

« Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés ; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés » (Ro. 8 : 30). En fait, ceux qui sont appelés, sont déjà honorés par le fait d’entendre le message de l’Evangile qui les invite à l’appel céleste pour être avec Christ, et ils sont justifiés en y répondant.

**Beaucoup d’Appelés, peu d’Elus**

La sélection de membres de l’Eglise, durant le ministère de Jésus, indique que l’appel alla, d’abord, aux Juifs puis aux non-Juifs. Le rejet des Juifs et l’appel étendu aux non-Juifs est dépeint dans la parabole de Luc 14, versets 16 à 24. Elle montre des Juifs,

53

qui sont conviés à « un grand souper » ; illustrant l’occasion de venir à Christ ; mais ils déclinent l’invitation, étant trop occupés pour s’y rendre. Finalement, il fut dit aux serviteurs de contraindre (verset 23) ceux qu’ils trouveraient « dans les chemins et le long des haies » (les non-Juifs), à entrer pour remplir la maison. Dans la parabole de « L’habit de noces » (Mt. 22 : 2 à 14), nous voyons que, parmi les invités, il se trouve quelqu’un qui ne portait pas l’habit de noces parce qu’il l’avait probablement ôté, ayant dû l’avoir pour être admis dans la salle des noces. Cet habit, c’est la justice imputée de Jésus. Par conséquent, la leçon est que ceux qui ont été justifiés et rejettent cette justification en Christ, sont jetés « dans les ténèbres du dehors ». En effet, « il y a beaucoup d'appelés mais peu d’élus d'élus » (Mt. 22 : 14). Les vainqueurs, qui sont avec l’Agneau et le Roi des Rois, sont dits : « les appelés, les élus et les fidèles » (Ap. 17 : 14).

Le dessein, prédestiné par Dieu, de sélectionner et d’élever à la gloire l’Eglise, est inchangeable mais ceux qui ont été appelés à cet honneur, doivent remplir les conditions de l’appel. « Craignons donc, tant que subsiste la promesse d'entrer dans son repos, que l'un de vous ne semble l'avoir manquée » (Hé. 4 : 1). Le but, pour lequel Dieu a prédestiné l’Eglise, est pour le bien de tous ; ce qui est vrai de toutes ses faveurs.

**Changement de Nature**

Dans les Ecritures, il est clair que les natures humaine et céleste sont séparées et distinctes, qu’elles ne se mélangent jamais et que le changement d’une nature en une autre est l’exception plutôt que la règle. Seuls Christ et son Eglise sont **changés de la nature humaine en la nature divine.**

La condition requise pour que les membres de l’Eglise puissent être élevés à la nature divine est de suivre l’exemple de Jésus mort en sacrifice (I Pi. 2 : 21 ; Mt. 16 : 24). Cette invitation, dit l’apôtre Paul, consiste à offrir notre corps terrestre « comme un sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu » (Romains 12 : 1), tout comme Jésus l’a fait. Aussi, tout comme Jésus a sacrifié tous les intérêts et espoirs humains, ses disciples doivent également le faire. Paul dit à ce sujet : « […] si […] nous souffrons avec lui », nous serons aussi « glorifiés avec lui » (Ro. 8 : 17, 18) et nous deviendrons, avec lui, « participants de la nature divine » (II Pi. 1 : 4).

**Engendrés, puis « Nés de l’Esprit »**

Le commencement et le développement d’une « nouvelle créature » céleste peuvent être comparés au commencement et au développement d’une vie humaine. La première impulsion de vie céleste vient de l’engendrement par Dieu, grâce à sa Parole. « Il nous a engendrés selon sa volonté, par la parole de vérité, afin que nous soyons en quelque sorte les prémices de ses créatures » (Ja. 1 : 18 ; I Pi. 1 : 3). Puis, une nouvelle vie, une vie spirituelle, se met à grandir en nous, au fur et à mesure que notre intelligence se transforme (Ro. 12 : 1, 2). Cependant, nous ne sommes pas réellement des êtres spirituels mais nous sommes seulement considérés comme tels par Dieu. Toutefois, nous nous mettons à penser et à agir spirituellement, comme de « nouvelles créatures », mettant à mort nos désirs et intérêts terrestres.

Les deux processus, terrestre et spirituel, cohabitent depuis le moment de notre complète consécration pour faire la volonté de Dieu, jusqu’à la mort de notre corps humain et la naissance de l’être spirituel. Les désirs humains, les projets, etc. perdent de leur importance. Nourrie de la Parole de Dieu, la nouvelle créature croît en force par la grâce de Dieu qui, dit l’apôtre Paul « rendra aussi la vie à vos

54

corps mortels » (Ro. 8 : 11) c’est-à-dire qu’il fera que nos corps mortels deviennent les serviteurs de la nouvelle créature jusqu’à la résurrection et notre changement en être spirituel, dans la « première résurrection » (Ap. 20 : 6). En effet, « […] ce qui est né de l'Esprit est Esprit » (Jn. 3 : 6). « Et de même que nous avons porté l'image du terrestre, nous (l’Eglise) porterons aussi l'image du céleste (I Co. 15 : 49), à moins que nous ne tombions et que l’embryon de la Nouvelle Créature ne soit avorté (Hé. 6 : 6).

**Les « Frères » et non le Monde appelés à la Gloire**

L’invitation à consacrer nos vies n’est pas destinée aux incroyants du monde. L’offre est adressée à ceux qui se rapprochent de Dieu en tant qu’amis, croyant en Jésus comme étant la voie qui mène à la justification. A ceux-là, l’apôtre Paul dit : « Je vous exhorte donc, frères […] à offrir vos corps comme un sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu » (Ro. 12 : 1, 2).

Ceux-ci se sont, déjà, détournés du péché et sont, désormais, invités à sacrifier leur volonté humaine et à devenir des fils de Dieu, développant une nouvelle vie, une nouvelle créature. La volonté divine devient leur volonté et ils se mettent à penser, raisonner et juger du point de vue de Dieu. Le Plan de Dieu et ses voies deviennent les leurs. Ils cherchent à soumettre les péchés en eux et à sacrifier les bonnes choses présentes pour pouvoir consacrer plus d’énergie au service de Dieu. Ils se mettent à transformer leur intelligence.

Mais, le changement est progressif. C’est, petit à petit, que l’esprit se tour- ne plus vers le céleste que le terrestre qui est naturel. Pour y parvenir, l’apôtre Paul dit : « Ne vous conformez pas au siècle présent, mais soyez transformés par le renouvellement de l'intelligence, afin que vous discerniez quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, agréable et parfait » (Ro. 12 : 2). Nous ne prévoyons plus vivre sur Terre car nous sommes de « nouvelles créatures » qui ont un espoir céleste. Tout comme Jésus est, maintenant, « l'empreinte » de la personne de Dieu (Hé. 1 : 1 - 3), les consacrés, qui seront fidèles, seront « semblables à lui (Jésus) » parce qu’ils le verront « tel qu'il est ». Ces vainqueurs n’hériteront pas seulement la nature divine, comme Jésus, mais ils s’assiéront, avec lui, sur son trône. C’est ce que nous pouvons lire en Apocalypse 3 : 21, où Jésus dit : « Celui qui vaincra, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme moi j'ai vaincu et me suis assis avec mon Père sur son trône. »

Même si la transformation de l’esprit ; de l’humain au céleste ; soit progressive, le changement du corps humain en corps céleste sera instantané, « en un instant, en un clin d'œil » (I Co. 15 : 52). Bien que la nature humaine soit le reflet de la céleste en ce qui concerne le raisonnement et la mémoire, la nature céleste a des pouvoirs qui sont bien supérieurs à ceux de la nature humaine.

L’intelligence humaine est confinée à l’espace terrestre. Les capacités et tendances de l’homme lui conviennent pour jouir du bonheur sur Terre même s’il est difficile de saisir totalement ce que sera la gloire de l’homme rétabli à la perfection. Cependant, par le Saint Esprit, nous pouvons entrevoir la destinée de l’humanité et celle de la nature divine de l’Eglise.

Avant d’être changés, de la nature humaine en la nature céleste, notre attitude mentale doit être transformée pour convenir à l’espérance que nous avons d’obtenir un corps spirituel. Ce n’est pas que le cerveau humain change mais la volonté et l’attention se portent sur des choses spirituelles. Lorsque nous sommes engendrés, nous recevons le Saint Esprit comme « un gage » (acompte ou arrhes) de ce qui

55

sera ensuite donné par Dieu (Ep. 1 : 13, 14). Comme « étrangers et voyageurs sur la terre », nous nous abstenons des « convoitises charnelles » (I Pierre 2 : 11). Par la foi, nous nous asseyons « ensemble dans les lieux célestes, en Jésus-Christ » (Ep. 2 : 5, 6).

**Notre Identité après la Résurrection**

Certains se demandent comment, à la résurrection céleste, nous nous reconnaîtrons puisque nous aurons été transformés en un être spirituel. Serons-nous les mêmes personnes ? Certainement. En fait, nos propres corps humains changent continuellement, se débarrassant de vieilles cellules pour les remplacer par de nouvel- les. Par la science, nous savons que, tous les sept à dix ans, les atomes de notre corps sont renouvelés et changés sans que cela affecte, pour autant, notre identité qui reste la même. Bien que nous ne soyons pas toujours capables de nous rappeler les détails de notre passé, nos souvenirs sont encore présents dans notre esprit et peuvent être rappelés à la mémoire n’importe quand. Ainsi, lorsque nous serons transformés en un être céleste, nous serons capables de nous rappeler toutes nos expériences passées, et apprécier, par contraste, la glorieuse récompense de notre sacrifice.

Les natures humaine et céleste sont complètement différentes mais l’une est à l’image de l’autre. Les facultés mentales, la raison et la mémoire sont communes à toutes les deux, même si l’étendue des capacités est autre. Ainsi, Jésus, en tant qu’homme, avait conscience de la gloire qu’il avait auparavant dans les cieux et c’est pourquoi il pria de la sorte : « Et maintenant toi, Père, glorifie-moi auprès de toi-même de la gloire que j'avais auprès de toi avant que le monde fût » (Jn. 17 : 5). Dieu répondit à cette prière, et même au-delà, quand Jésus fut élevé à la plus haute forme céleste : la nature divine.

Dans Romains 12 : 2, Paul dit : « Ne vous conformez pas au monde présent […] mais soyez transformés ». En effet, soit nous nous soumettons aux influences du monde, soit nous nous soumettons à la volonté de Dieu. Il nous appartient de déterminer à quelles influences nous nous soumettons. Si nous nous sacrifions avec Christ, si « nous sommes devenus une même plante avec lui par la conformité à sa mort », alors, nous partagerons la conformité à sa glorieuse résurrection (Ro. 6 : 5).

La Parole de Dieu a des promesses terrestres et célestes. Les promesses célestes sont données à ceux qui ont fait une alliance avec Dieu, promettant de le servir et de sacrifier leur vie terrestre. Notre trésor est dans les cieux, faisons que nos cœurs y soient aussi. Notre espérance est magnifique. Notre appel n’est pas seulement à devenir un être céleste mais à devenir un être céleste de l’ordre le plus haut, « d'autant supérieur aux anges » (Hé. 1 : 4).

L’appel céleste de Dieu est limité à notre Age de l’Evangile. L’offre ne fut jamais faite autrefois et elle cessera à la fin de cet Age. Les deux natures, humaine et céleste, seront glorieuses dans leur perfection. Cependant, elles seront différentes et séparées. La gloire de l’œuvre achevée de Dieu, manifestera la magnifique variété et la parfaite harmonie de toutes les choses animées et inanimées, autant entre elles qu’avec Dieu.